



COMMUNE DE LA BAZOCHE-GOUE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze, le 20 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 13 mars 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Dominique BERANGER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mrs BERANGER, Mr BESSE, BOUDET, LEGRET, LEGRAND, LEMAIRE, Mme GROHANDO, Mrs VIVET, MARTIN, COCHARD, Mme DERAIS, Mrs TESSIER, CHAMPION, HUGON.

ÉTAIT ABSENT : Mr GUERET

Secrétaire de séance : Mr LEGRET Gérard est élu.

Le procès verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Monsieur BERANGER, rappelle les définitions du compte administratif, du compte de gestion et du budget primitif ainsi que son mode vote.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de voter, à main levée, en globalité, un débat est intervenu sur chacun des chapitres lors des différentes commissions municipales, et chaque élu en a eu pleinement connaissance.

1 – COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – COMMUNE

Monsieur BERANGER présente le compte administratif :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES TOTALES	791.572,84	Restes à réaliser - Dépenses	32.299,00 €
Réelles	747.773,18		
Ordre	43.799,66		
RECETTES TOTALES	1.992.867,02 €	Restes à réaliser – Recettes	0
Réelles	1.093.511,55		
Ordre	7.790,37		
Excédent 2012	891.565,10		
EXCEDENT 2013	1.201.294,18		
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES TOTALES	754.438,97	Restes à réaliser - Dépenses	82.103,00
Réelles	449.864,81		
Ordre	7.790,37		
Déficit 2012	296.783,79		
RECETTES TOTALES	429.935,08	Restes à réaliser – Recettes	448.320,00
Réelles	386.135,42		
Ordre	43.799,66		
DEFICIT 2013	324.503,89	EXCEDENT 2013	366.217,00
EXCEDENT 41.713,11			

Monsieur le Maire sort de la salle du conseil municipal.
Monsieur BESSE procède au vote.

Présents : 13	Votants : 13	POUR 13	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------------	--------------	----------------	----------	--------------

Le compte administratif 2013 de la commune est approuvé à l'unanimité.
Monsieur le Maire remercie le conseil municipal pour sa confiance.

2 – COMPTE DE GESTION 2013 – COMMUNE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le compte de gestion établi par Monsieur ARCHENAULT, Trésorier, a été comparé et vérifié, et il correspond au compte administratif.

A l'unanimité, le conseil municipal, accepte le compte de gestion de la commune.

3 – AFFECTATION DU RESULTAT – COMMUNE

Monsieur le Maire propose que l'excédent de fonctionnement d'un montant de 1.201.294,18 € soit reporté en totalité en section de fonctionnement.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette affectation.

4 – VOTE DU TAUX DES 3 TAXES

Monsieur le Maire propose de reconduire pour l'année 2014 les taux des 3 taxes locales.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte la reconduction des taux qui sont les suivants :

TAXE D'HABITATION	12,36 %
TAXE FONCIER BATI	21,95 %
TAXE FONCIER NON BATI	33,21 %

5 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	MONTANT
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS LA BAZOCHE	300,00
LES CARPES DOREES	660,00
COMITE DES FETES	5 500,00
CROIX ROUGE FRANCAISE	55,00
L'AVENIR SPORTIF	600,00
COMITE DEPARTEMENTAL LUTTE CONTRE LE CANCER	100,00
SOCIETE L'ECLAIR	350,00
ASSOCIATION LOCALE AIDE FAMILIALE RURALE	380,00
F.N.A.C.A. AUTHON	40,00
SECTION ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS	100,00

COMITE DEPARTEMENTAL PREVENTION ROUTIERE	30,00
AMICALE DES POMPIERS	200,00
SERVICE D'AIDE A DOMICILE SCHWEITZER	380,00
CLUB DE L'AMITIE BAZOCHIENNE (Club du 3ème Age)	340,00
O.T.I.	150,00
LA CLIQUE CHAPELLE/LA BAZOCHE	250,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	3 000,00
CLUB DE TENNIS	350,00
COMITE ŒUVRES SOCIALES PERSONNEL COMMUNAL	200,00
CYCLOS DU PERCHE GOUET	350,00
SYNDICAT DU CHEVAL PERCHERON	700,00
ASSOCIATION SPORTS LOISIRS TOUR DU CANTON	500,00
COMICE AGRICOLE	300,00
GROUPEMENT CLUB 3ème AGE AUTHON BROU	160,00
MAISON FAMILIALE RURALE DE BEAUMONT LES AUTELS	250,00
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE LA BAZOCHE-GOUET	400,00
ATELIER CREATIF	300,00
LES AIGUILLES MAGIQUES	150,00
ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BAZOCHE GOUET (A.G.V.B.G.)	150,00
ASSOCIATION INITIATIVE CULTURE ET LOISIRS	300,00
TOTAL ARTICLE 6574	16 545,00
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	5 000,00
TOTAL ARTICLE 657362	5 000,00

A la majorité, le conseil municipal accepte d'accorder aux associations des subventions dont le montant total s'élève à 16.545,00 €.

Monsieur HUGON s'abstient pour l'ensemble des subventions, il souhaite un débat pour définir les modalités d'attribution.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le versement de la subvention au CCAS, les membres du CCAS n'ayant pas pris part au vote.

6 – BUDGET PRIMITIF 2014 – COMMUNE

Monsieur Jean-Paul BOUDET, Adjoint en charge des finances, Madame GROHANDO et Monsieur HUGON membres de la commission des finances, présentent la proposition de budget primitif 2014 de la commune qui s'équilibre de la façon suivante :

- Section de FONCTIONNEMENT (dépenses et recettes) : 2.293.243,00 €
- Section d'INVESTISSEMENT (dépenses et recettes) : 1.946.610,00 €

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le budget primitif 2014.

Madame GROHANDO a souhaité s'abstenir, en section d'investissement, sur l'étude de la maison médicale, ne voulant pas prendre part à l'élaboration de ce projet (article 2031 – Programme 414).

7 – COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – CAMPING MUNICIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES TOTALES	10.190,73
Réelles	10.190,73
RECETTES TOTALES	38.691,59
Réelles	12.929,00
Excédent 2012	25.762,59
EXCEDENT 2013	28.500,86
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES TOTALES	0
Réelles	0
RECETTES TOTALES	0
Réelles	0

Monsieur le Maire sort de la salle.

Monsieur Daniel BESSE, adjoint, procède au vote

Présents : 13	Votants : 13	POUR 13	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------------	--------------	----------------	----------	--------------

Le compte administratif 2013 du camping municipal est accepté à l'unanimité. Monsieur le Maire remercie le conseil municipal.

8 – COMPTE DE GESTION 2013 – CAMPING MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le compte de gestion établi par Monsieur ARCHENAULT, Trésorier, a été comparé et vérifié, et il correspond au compte administratif.

A l'unanimité, le conseil municipal, accepte le compte de gestion du camping municipal.

9 – AFFECTATION DU RESULTAT – CAMPING MUNICIPAL

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de 28.500,86 € en totalité à la section de fonctionnement, la section d'investissement n'ayant pas de besoin de financement.

10 – BUDGET PRIMITIF 2014 – CAMPING MUNICIPAL

Monsieur LEGRET, Adjoint en charge du camping municipal, présente la proposition de budget primitif qui s'équilibre de la façon suivante :

- Section de FONCTIONNEMENT (dépenses et recettes) : 37.564 ,00€
- Section d'INVESTISSEMENT (dépenses et recettes) : 20.185,00 €

Le conseil municipal, à la majorité approuve le budget primitif 2014 du camping municipal.

11 – VIREMENT FINANCIER INTERNE

Monsieur le Maire propose d'effectuer un virement interne financier d'un montant de 2.000,00 €uros.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le virement interne financier de 2.000,00 €uros. Cette somme sera inscrite au budget primitif 2014 de la commune, section de fonctionnement, à l'article 65738.

12 – COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2013 du service assainissement.

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>			
DEPENSES TOTALES	87.311,91		
Réelles	30.492,65		
Ordre	45.887,26		
Rattachements	10.932,00		
RECETTES TOTALES	281.601,26		
Réelles	1.347,83		
Ordre	18.984,71		
Rattachements	78.870,00		
Excédent 2012	182.398,72		
EXCEDENT 2013	194.289,35		
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>			
DEPENSES TOTALES	71.793,02	Restes à réaliser - Dépenses	5.608,00
Réelles	52.718,31		
Ordre	19.074,71		
RECETTES TOTALES	90.531,57	Restes à réaliser – Recettes	15.733,00
Réelles	26.117,50		
Ordre	45.977,26		
Excédent 2012	18.436,81		
EXCEDENT 2013	18.738,55	EXCEDENT 2013	10.125,00

Monsieur le Maire sort de la salle.

Monsieur Daniel BESSE procède au vote.

Présents : 13	Votants : 13	POUR 13	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------------	--------------	----------------	----------	--------------

Le compte administratif du service assainissement est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie le conseil municipal.

13 – COMPTE DE GESTION 2013 – SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le compte de gestion établi par Monsieur ARCHENAULT, Trésorier, a été comparé et vérifié, et il correspond au compte administratif.

A l'unanimité, le conseil municipal, accepte le compte de gestion du service assainissement.

14 – BUDGET PRIMITIF 2014 – SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur Jean-Paul BOUDET, Adjoint en charge des finances, et Monsieur HUGON membre de la commission des finances, présentent la proposition de budget primitif 2014 de la commune qui s'équilibre de la façon suivante :

- Section de FONCTIONNEMENT (dépenses et recettes) : 299.117,00€
- Section d'INVESTISSEMENT (dépenses et recettes) : 429.500,00 €

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le budget primitif 2014 du service assainissement.

15 – COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – LOTISSEMENT « LA PRAIRIE » 1^{ère} TRANCHE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES TOTALES	334.142,13
Réelles	9.794,60
Ordre	324.347,53
RECETTES TOTALES	334.142,13
Réelles	27.126,27
Ordre	307.015,86
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES TOTALES	607.828,61
Réelles	306.420,00
Ordre	301.408,61
RECETTES TOTALES	612.840,27
Réelles	279.294,00
Ordre	318.740,28
Excédent 2012	14.805,99
Excédent 2013	5.011,66

Monsieur le Maire sort de la salle.

Monsieur Daniel BESSE procède au vote.

Présents : 13	Votants : 13	POUR 13	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------------	--------------	----------------	----------	--------------

Le compte administratif du lotissement « LA PRAIRIE » 1^{ère} tranche est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie le conseil municipal.

16 – COMPTE DE GESTION 2013 – LOTISSEMENT « LA PRAIRIE » 1^{ère} TRANCHE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le compte de gestion établi par Monsieur ARCHENAUT, Trésorier, a été comparé et vérifié, et il correspond au compte administratif.

A l'unanimité, le conseil municipal, accepte le compte de gestion du lotissement « LA PRAIRIE » 1^{ère} tranche.

17 – BUDGET PRIMITIF 2014 – LOTISSEMENT « LA PRAIRIE » 1^{ère} TRANCHE

Monsieur Jean-Paul BOUDET, Adjoint en charge des finances, présente la proposition de budget primitif 2014 du lotissement « LA PRAIRIE » 1^{ère} tranche, qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement – dépenses et recettes : 324.916,00 €

Section d'investissement – dépenses et recettes : 324.905,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2014 du lotissement « LA PRAIRIE » 1^{ère} tranche.

18 – BUDGET PRIMITIF 2014 – LOTISSEMENT « LA PRAIRIE » 2^e TRANCHE

Monsieur Jean-Paul BOUDET, Adjoint en charge des finances, présente la proposition du budget primitif 2014 du lotissement « LA PRAIRIE » 2^e tranche, qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement – dépenses et recettes : 444.002,00 €

Section d'investissement – dépenses et recettes : 221.896,00 €

19 – VIREMENT FINANCIER INTERNE

Monsieur le Maire propose d'effectuer un virement interne financier d'un montant de 67.645,00 €uros. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le virement interne financier de 67.745,00 €uros. Cette somme sera inscrite au budget primitif 2014 de la commune, section de fonctionnement, à l'article 67441.

20 – ACOUSITION D'UN ORDINATEUR PORTABLE

Monsieur LEGRAND présente les différentes propositions concernant l'acquisition d'un ordinateur portable pour le secrétariat et son installation, ainsi que l'extension de garantie 1.251,48 € T.T.C..

Après étude des différentes offres, le conseil municipal décide de retenir celle de ALT RIT pour un montant de 1.251,48 € T.T.C..

21 – REMERCIEMENTS DE MONSIEUR BERANGER – MAIRE

Monsieur Dominique BERANGER, Maire, a souhaité remercier les membres du conseil municipal pour le travail d'équipe accompli au cours de ce mandat, ce qui a permis de mener à bien de nombreuses réalisations.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Membres,